

Le mouton noir n°1



EDITORIAL : BIENVENUE AU MOUTON NOIR

La section CGT Finances Publiques de Seine-Saint Denis est fière de vous présenter son nouveau journal départemental, le Mouton Noir dont voici le premier numéro.

Pourquoi un journal ?

Avec 42 sites et près de 2000 agents, la section CGT vous propose un journal centralisant le combat du syndicat et de ses militants. Il a vocation de créer un lien entre les agents des Finances Publiques de Seine-Saint-Denis. En effet, nous sommes tous confrontés aux mêmes attaques envers nos acquis. Et au-delà, faire le lien avec l'ensemble des salariés, du public comme du privé, qui doivent faire face aux attaques brutales du gouvernement contre nos statuts et nos droits collectifs.

Après plusieurs mois de mobilisation en intersyndicale contre la Loi Travail, c'est maintenant pour la défense de nos statuts particuliers et de nos missions que nous nous sommes mis en grève le 15 novembre 2016. La mobilisation a été la plus importante dans nos services depuis des années. C' est la preuve que les agents s'organisent collectivement avec leurs syndicats pour défendre leurs conditions de travail, dégradées, entre autre par des années de suppressions de postes : 37 000 suppressions d'emplois en 13 ans dans notre administration.

En conséquence, on assiste à la remise en cause de nos missions et de nos statuts afin de les adapter aux réorganisations incessantes de notre réseau.

Face à ce rouleau compresseur, nous ne pouvons compter que sur nos propres forces, l'organisation collective service par service.

Notre organisation, la CGT en intersyndicale avec FO et Solidaires, en local comme au niveau national, a pris toute sa place pour mettre en place des assemblées dans les différents sites du département. Ainsi, nous avons fait remonter les revendications des agents à la Direction Départementale le matin et à Bercy l'après-midi du 15 novembre.

Avec un taux de grévistes de 20,72 % pour le 93 et de 25 % au niveau national (sans tenir compte des agents en congés en signe de soutien), c'est une claque assénée aussi bien à la Direction Départementale qu'à la Direction Générale.

Nous allons maintenant poursuivre autant que possible en intersyndicale les assemblées générales sur les sites pour décider collectivement des suites de cette première action.

Dans les SIP, les SIE, les trésoreries, les services de direction nous sommes tous unis contre les restructurations, les suppressions et vacances d'emplois, pour l'arrêt de la remise en cause de nos missions et pour la défense de nos statuts !

N'hésitez pas à faire remonter toutes les informations que vous estimez importantes de vos sites afin d'alimenter ce journal qui est aussi le vôtre et informer l'ensemble de nos collègues du 93.

NON!

PAS DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Pour 2017, la DGFIP a confirmé la suppression de 1 815 postes. Le nombre total de postes supprimés depuis 13 ans est donc de 37 000 emplois. A cela, il faut rajouter 631 trésoreries fermées sur tout le territoire national.

Sur le plan local, notre direction a perdu 15 % de ces effectifs sur une durée de trois ans, cela se ressent par conséquent sur les conditions de travail et sur la qualité de l'ensemble de nos missions de service public.

Toutes ces suppressions de postes ont, de facto, des répercussions irrémédiables au sein de notre administration : délai plus long de traitement des demandes gracieuses et aussi de délai de paiement, allongement de saisie des déclarations déposées hors de la date légale, fermetures des services pour l'accueil du public.

Une politique restrictive sur l'emploi est un des enjeux cruciaux pour notre administration mais aussi pour le pays. À l'approche du prélèvement à la source, il est donc devenu indispensable que la CGT se mobilise de manière encore plus forte et revendicative pour que cesse cette politique suicidaire qui a pour finalité la mort in fine de l'ensemble de nos missions.

Défendre les emplois, c'est pérenniser les missions régaliennes de notre administration pour notre pays.

A cela, il faut ajouter les vacances d'emplois. La taille du service ne diminue pas, ni la charge de travail d'ailleurs, mais il y a concrètement moins de collègue. Voici l'illustration concentrée sur quelques services pour le 93, avec les chiffres de la direction.

Service	Emplois implantés au TAGERFIP (B+C)	Emplois vacants
SIP Aulnay-sous-Bois	42	12
SIP Bobigny	25	5
SIP Noisy-le-Sec	57	14
SIP Saint Ouen	32	12
SIP Saint Denis	61	16
Trésorerie Drancy Impôts	14	6
Trésorerie Bondy Impôts	10	3
Trésorerie Seine-St-Denis Amendes	25	11
SDIF	37	9

BRÈVES

Maintien de la Trésorerie de Bagnolet

« Le centre des impôts restera bien à Bagnolet », a indiqué, hier, la municipalité qui avait reçu, le matin même, un courrier de confirmation du secrétaire d'État chargé du Budget, Christian Eckert. Une mobilisation des élus, du personnel et des habitants avait eu lieu, début juillet, pour dénoncer la possible fermeture du service public. « C'est une belle victoire pour notre ville et pour les salariés de ce centre », réagit le maire (PS), Tony Di Martino. Il rappelle qu'une mobilisation similaire avait eu lieu, l'an dernier, pour le maintien de l'antenne de la Sécurité sociale. Elle avait, là aussi, payé. » Le Parisien

Cette victoire faite suite à l'action des militants CGT, notamment en associant la mairie à la sauvegarde de cette trésorerie.

Succès à poursuivre pour l'action au SIP d'Aubervilliers

Extrait de la motion : Les agents du SIP d'Aubervilliers, réunis en HMI ce 8 septembre avec leurs organisations CGT, FO, Solidaires, ont discuté des conditions catastrophiques de la rentrée.

Sur les 50 emplois que compte notre service, 15 sont vacants. Cela représente 30 % des effectifs du SIP. Un quart des postes ne sont pas pourvus. Pour la catégorie des contrôleurs, sur 10 départs, nous ne comptons qu'une seule arrivée. »

Concession de la direction face à la mobilisation des agents : 5 agents C seront affectés sur LC à compter du 15 novembre et 5 B EDR jusqu'au 15/11 voire 15/12.

Pourtant, il manque toujours des contrôleurs, ne nous arrêtons pas là !

Service Départemental de l'Enregistrement : les agents dans la tourmente

Le SDE a été créé fin octobre à partir des 4 pôles enregistrements survivants du 93, contre l'avis des syndicats. Un lancement aux forceps : service composé de 14 agents stagiaires, 3 contrôleurs et une inspectrice n'ayant jamais fait d'enregistrement, formation de deux mois sur un logiciel qu'ils n'utiliseront plus jamais ! La chance accompagne ces agents qui ont hérité d'un nouveau logiciel plein de bugs, ne prenant pas la carte bleue, pendant plusieurs semaines incapable d'enregistrer les actes gratuits (3/4 des dossiers), assurances-vies, successions...

Résultats : usagers excédés, agents en souffrance et recul du service public ! Les décisions prises dans les bureaux sont faciles, la réalité du terrain c'est pour les agents que c'est difficile. Suite à une première assemblée générale des agents à l'initiative du syndicat CGT, une motion a été envoyée au directeur pour exiger l'intervention des informaticiens de la DG. Ces derniers sont passés et appliquent des mises à jour progressivement. Nous vous tiendrons informés des suites.

Le Nord se mobilise depuis le 10 octobre

Depuis un mois des centaines de grévistes qui font exploser les taux, des dizaines de services et sites fermés, des rassemblements sur tout le département (59), des cahiers revendicatifs pour chaque service... C'est une mobilisation majeure et inédite sur le département où les collègues ont pris la parole. Si à ce stade, la Direction n'a pas apporté de réponse concrète, elle a accepté l'ouverture de négociations (sur le contenu des cahiers revendicatifs) qui débiteront le lundi 21 novembre.

RAPPORT LAURENT SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

« Cette réflexion (sur le temps de travail) apparaît d'autant plus nécessaire que d'importants chantiers s'ouvrent sur le champ de travail dans le secteur privé dont les pratiques et les mentalités connaissent des évolutions rapides auxquelles la fonction publique ne pourra rester étrangère »

Cette phrase est la conclusion du rapport sur le temps de travail dans la Fonction Publique présenté le 27/06/2016 au Conseil Supérieur de la fonction publique avant sa mise en œuvre. Parmi 34 propositions, voici un petit extrait des points qui pourraient profondément changer nos conditions de travail

Le rapport Laurent commence par pointer le fait qu'en moyenne, les fonctionnaires travaillent moins que les 1607 heures réglementaires (1584 heures soit 1,4 % en moins).

Il conseille de distinguer les jours de congés des jours de RTT en créditant ces derniers mensuellement en fonction de la présence réelle de l'agent.

Il recommande de laisser le bénéfice des jours de fractionnement aux seuls fonctionnaires travaillant 7 heures par jour et 35 heures par semaine et ne bénéficiant pas de jours ARTT. C'est-à-dire, pour nous, la disparition pure et simple des deux jours de fractionnement.

Il préconise également de mettre fin à la sur-rémunération des temps partiels à 80 % ou 90 % : Pour nous, c'est la fin de la rémunération supplémentaire de 6 % pour les agents à 80 % et de 3% pour ceux à 90%.

Toute modification quant à l'organisation du temps de travail des agents publics nécessite l'ouverture d'un réel processus de concertation et de négociation aux plans national et local. La question est de savoir si nous serons invités au débat, ou si nous devons nous inviter directement chez nos décideurs !

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales !

Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :
Date de naissance : .. / .. / Catégorie : Grade :
Echelon : Indice : Temps partiel : %
Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :
Adresse administrative ou Adresse personnelle (préciser) :

Tél. : Mel :

Date : .. / .. / Signature :



DÉFENDEZ-VOUS